

PISCINE DE ROBERT HAINARD RAPPEL DES REGLES D'UTILISATION

Nous avons le regret de vous informer que la piscine de l'école Robert-Hainard restera fermée **jusqu'au 10 février 2025**.

Les résultats des contrôles de l'eau ne respectent pas les valeurs admises par le chimiste cantonal. Nous n'avons donc plus l'autorisation d'ouvrir cette installation. L'équipe technique s'efforce de rééquilibrer ces valeurs.

Ce dérèglement est dû à des comportements inappropriés en matière d'hygiène de la part de certain-es utilisateur-trices.

Pour permettre la réouverture de la piscine, un traitement destiné à rétablir des valeurs correctes sera appliqué dans le bassin. Ce traitement à base de chlore a une forte odeur qui pourrait se diffuser dans les couloirs. Cela est sans danger, cette opération permettra d'assurer une baignade sécurisée pour l'ensemble des utilisateurs.

Pour éviter à nouveau une fermeture de la piscine, chaque utilisateur-trice devra désormais respecter des consignes suivantes qui seront affichées dans les couloirs et sur les portes :

- **Douche obligatoire (avec savon) et démaquillage** pour toute personne utilisant la piscine. Seule une douche avec savon permet d'éliminer tous les produits (crèmes, parfum, gel pour cheveux) qui entraînent la détérioration de la qualité de l'eau du bassin. Les responsables de cours doivent interdire l'accès au bassin si cette procédure d'hygiène n'est pas respectée;
- **Déchaussement** dès l'entrée dans l'enceinte de la piscine, afin d'éviter d'amener des éléments indésirables dans la zone sèche-cheveux et vestiaires. Un meuble pour les chaussures sera installé à l'entrée à cet effet;

- **Interdiction formelle** pour toute personne majeure (hors participant-es à des cours hors du temps scolaire) de pénétrer dans l'enceinte des vestiaires-douches.

Le strict respect des prescriptions ci-avant permettra de poursuivre l'utilisation de la piscine et de maintenir des conditions d'exploitation optimales. En cas de non-respect, le risque d'une nouvelle fermeture – potentiellement de longue durée – est à craindre.

Nous comptons sur la responsabilité et la diligence de chacune et chacun.

Vous remerciant d'avance pour votre compréhension, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Responsable des Bâtiments



Abel GOTHUEY

Bernex, le 27 janvier 2025 AGO/vfr